



CONSEIL DE SCOLARITE du 22 Novembre 2006

Représentants de la direction :

Mme VIALLET : TPG Directrice de l'ENT
M LECLERE: Directeur de l'ENT Lyon
Mme VANDIEEDONCK : Directrice adjointe
Mme GUILLOT : Directrice administrative
Mme IELISSOF : Directrice de la qualité de vie

Représentants des stagiaires au nombre de 10 :

3 FO, 2 CFDT, 3 CGT, 1 SUD, 1 CFTC,

Secrétaire de séance Elisabeth VERET (SUD) avec Mme LARDET (la direction)

Ordre du jour : optionalité bureautique, le logement, le bilan de la semaine d'immersion, les nouvelles modalités de l'épreuve collective, la restauration, questions diverses

➤ Optionalité en informatique

Considérée comme très utile par 97% des stagiaires. Optionalité très bien vécue.

Des stagiaires voudraient l'élargir à d'autres matières comme le PCG.

Des problèmes se poseraient alors : écart entre internes et externes se creuserait, création d'un élitisme, risque d'inégalité de traitements dans le temps en fonction du nombre de stagiaires par session et de leur origine....

L'administration attend de voir les résultats de la première évaluation (à ce jour, non connus) et étudiera la question. Néanmoins, étendre les optionalités lui semble peu faisable.

➤ Nouvelles modalités de l'épreuve collective

Choix entre 2 sujets tirés au sort, moins techniques que les sessions précédentes et plus en rapport avec le Trésor Public.

L'ensemble des représentants a fait part des difficultés rencontrés par les stagiaires : nombre de 6 personnes par équipe jugé trop important, durée de préparation à l'écrit jugée soit trop courte ou trop longue, trop de temps pris sur les TTA, délai entre l'écrit et l'oral trop long, apparition de problèmes relationnels....

Malgré les réticences et les difficultés rencontrées par de nombreux stagiaires, l'Administration reste très attachée à l'utilité de cette épreuve et ne désire en aucun cas la supprimer. Elle considère que c'est une épreuve qui permet d'apprendre à travailler en équipe, à respecter les contraintes et à gérer le stresset qu'il faut dédramatiser.

La demande faite par certains stagiaires qui consiste à réduire la durée de préparation entre la remise du rapport écrit et la présentation orale fera l'objet d'une réflexion.

➤ Bilan de la semaine d'immersion

De nombreux stagiaires ont rencontrés des difficultés lors de cette semaine puisque le choix de département lors de cette semaine est celui de leur affectation définitive et non pas de leur domicile pour un certain nombre.

- des départements n'ont pas organisé de journée d'accueil malgré le rappel fait par l'ENT sur son utilité. L'administration nous précise que récemment de nombreux conseillers formation venaient d'être affectés.

- problème de la date à laquelle se déroule ce stage.

L'administration rappelle qu'une autre date n'est pas possible puisqu'il faut prendre en considération un certain nombre de critères tels que l'arrivée des inspecteurs stagiaires dans le réseau fin novembre.

Elle rappelle que cette permet d'effectuer une transition avant l'enseignement des matières techniques et de faire redémarrer une nouvelle période d'indemnisation à taux plein.

- problème de différence de remboursement de frais en fonction des départements. Aucune indemnisation pour les stagiaires de la petite couronne en région parisienne.

Mme VIALLET propose à l'ENT de communiquer la liste des hôtels, des logements situés dans la périphérie de Paris et qui sont à des prix abordables.

➤ Le logement

- problème d'isolation thermique, des fenêtres ne sont pas suffisamment occultées : des demandes en ce sens ont déjà été effectuées par l'ENT

- deux personnes du RDC se sont plaintes du bruit qui règne à la cordée notamment au RDC et à proximité de la salle commune. Elles vont être relogées (puisque il reste des logements inoccupés) mais l'administration juge que ce n'est pas la solution idéale. La salle commune ne doit pas être le lieu où des soirées sont organisées. Suite à des incidents, l'OPAC et l'ENT ont décidé de fermer cette salle à partir de 20h30.

- charges jugées trop importantes par les locataires.

Il n'est pas possible pour la direction de l'ENT de nous donner un détail des charges par studio puisque le chiffre n'a pas été communiqué par l'OPAC et que les charges sont lissées sur l'année et sont forfaitaires pour chaque studio.

Néanmoins, l'ENT peut nous détailler les 280€ et 350€ réclamés par la qualité de vie pour les logements de la cordée et des Chais de Saône.

La Cordée

Amortissement du mobilier : 50€

Nettoyage de la literie : 40€

Taxe d'habitation : 190€

Chais de Saône

Amortissement du mobilier : 50€

Nettoyage de la literie : 40€

Taxe d'habitation : 160€

Nettoyage du logement:30€

Fourniture d'eau et d'électricité : 70 €

- Question : pourrait-on loger à la Cordée les stagiaires qui viennent en stage de préparation en septembre ainsi que des familles?

Réponse 1 : impossible de loger les stagiaires de septembre car le contrat signé avec l'OPAC l'est pour les stagiaires en formation continue uniquement et qu'il serait bien difficile de rédiger 117 contrats de location pour une durée de 15 jours.

Réponse 2 : actuellement le foyer- résidence des Etats Unis (assez éloigné de l'ENT) peut accueillir des familles et deux logements seront prévus dans la future résidence qui sera construite bientôt. Une liste de logements privés (bien sûr plus chers) est proposée aux stagiaires.

➤ La restauration

87% des stagiaires sont satisfaits. Néanmoins certains déplorent un manque de renouvellement des variétés et d'approvisionnement rapide des présentoirs (ne pas rompre la chaîne du froid)

Problème de l'arrivée des listes d'aptitude : mise en place d'horaires décalés

➤ Questions diverses

- absence d'homogénéité entre les promotions de mars et octobre qui induit des inégalités notamment dans l'accès à la bibliothèque, l'attente au restaurant....

Un lissage est envisagé pour les années à venir.

- demande de casiers plus grands afin de pouvoir y déposer le micro, les cours et les sacs. Il nous a été répondu que les casiers devaient uniquement servir à entreposer le micro et qu'il n'était pas possible de les agrandir par manque de place.

- demande de mise en place de porte- parapluies dans les salles de cours : possible

- demande de mise en place de patères derrière les portes des toilettes : possible

- problème de la chaleur étouffante dans les salles de cours malgré la fermeture des radiateurs. IL nous a été répondu que ce phénomène était lié à la structure même du bâtiment qui présente un problème d'inertie thermique (la chaleur ne peut s'évacuer à cause de la constitution des murs). Néanmoins, une vérification de la gestion thermique centralisée (GTC : censée apporter de l'air frais durant la nuit) sera effectuée.

- un certain nombre de stagiaires remettent en cause la nécessité de certaines conférences. Elles sont considérées comme indispensables et il n'est pas possible de faire venir les conférenciers (la plupart extérieurs à l'école) plusieurs fois.

- demande de présence des suppléants syndicaux: impossible car déjà assez nombreux

- il a été demandé que soit fait une plus grande diffusion concernant la possibilité de demander les bons de transport

- problème de volets à la Cordée: demande faite à l'OPAC

- demande d'un remboursement supplémentaire des frais de transport pour Noël : à voir avec le service des ressources humaines mais cela impliquerait une cassure dans la période d'indemnités et donc ce ne serait pas intéressant financièrement pour les stagiaires.

- demande d'activités supplémentaires : propositions seront faites

Pour SUD

Elisabeth VERET

Groupe 3